



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Projet de construction d'un terminal de carburant aéroportuaire à Montréal-Est

LA CORPORATION INTERNATIONALE D'AVITAILLEMENT DE MONTRÉAL SATISFAITE DE SA DEUXIÈME SÉANCE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Montréal, 10 juillet 2015 – La Corporation internationale d'avitaillement de Montréal (CIAM) est satisfaite de la séance d'information et de consultation organisée hier, à Montréal-Est, à laquelle une trentaine de citoyens et de parties prenantes ont assisté. Cette deuxième séance visait à informer et consulter les citoyens sur le projet de construction d'un terminal de carburant aéroportuaire, ainsi que les résultats préliminaires de l'étude d'impact développés par les experts-conseils.

Dans le cadre de cette séance, les représentants de l'entreprise et les experts-conseils ont répondu aux questions du public concernant les impacts environnementaux, les risques technologiques et les mesures déterminées afin de réduire et contrôler ceux-ci. De plus, l'équipe de projet a pu discuter des retombées économiques que la CIAM générera dans la région à travers ce projet d'investissement privé de quelque 150 millions de dollars.

« Nous avons apprécié le ton et l'esprit de cette deuxième séance d'information et de consultation. Autant les représentants des parties prenantes que plusieurs citoyens sont venus exercer leur droit de parole. Cela nous a permis de prendre en note leurs préoccupations, mais aussi de préciser plusieurs points et de répondre à des questions qui avaient été soulevées lors de notre première séance d'information du 29 avril dernier », a déclaré Robert Iasenza, vice-président de la CIAM.

Rappelons que le projet de terminal proposé par CIAM est nécessaire pour approvisionner de façon plus fiable et sécuritaire trois grands aéroports, dont celui de Montréal, en carburant d'aviation.

Les résultats préliminaires de l'étude d'impact et de l'analyse de risques technologiques révèlent principalement que :

- Le projet engendrera une baisse future de 10 % des émissions de GES liés au transport entre Québec et Montréal.
- En matière de qualité de l'air, le projet respecte les normes municipales et provinciales.
- Les limites de bruit fixées par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques sont respectées.
- Les conséquences d'accident des sites du projet seraient contenues à l'intérieur du terrain industriel.
- Les mesures en place font en sorte que les risques associés au projet sont faibles.
- Le projet de quelque 150 millions de dollars génèrera une centaine d'emplois temporaires durant la construction et une vingtaine d'emplois permanents lorsque le projet sera en opération.



Dans le cadre de cette séance d'information et de consultation, la CIAM s'est engagée à mettre en œuvre les meilleures pratiques en vigueur dans l'industrie en matière de mesures préventives et de mesures d'intervention.

Pour plus d'informations sur le projet, les citoyens sont invités à communiquer avec l'équipe de la CIAM par courriel (info@carburantaeroportuairemontreal.com) ou par téléphone (514-360-3326) et à visiter son site internet : <http://carburantaeroportuairemontreal.com/>.

CIAM en bref

La Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal (CIAM) est une société à but non lucratif détenue par un consortium de compagnies aériennes commerciales qui représentent la plupart des transporteurs nationaux et internationaux desservant l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau à Montréal. CIAM possède et exploite les installations de stockage et de distribution de carburant à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau depuis plus de 30 ans.

-30-

Pour plus de renseignements :

Noémie Prigent-Charlebois

514 716-8298

Npregent-charlebois@tactconseil.ca